

Juin 2025



Newsletter



Réflexions du mois de juin

Chère lectrice, cher lecteur,

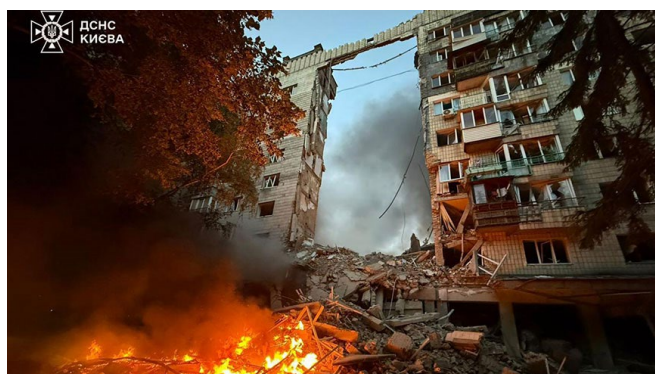
En juin, mes travaux ont porté sur un large éventail de sujets liés aux droits humains : le traitement des communautés roms, la violence à l'égard des femmes, la réduction de l'espace civique, la protection des journalistes, des avocats et des personnes LGBTI, ou encore la pauvreté des enfants.



Dans un [mémoire](#) adressé aux **autorités grecques**, je les ai vivement encouragées à s'employer plus activement à faire en sorte que les **Roms** aient accès à un logement d'un niveau suffisant et soient protégés contre la discrimination et les violences policières. Des efforts ont certes été déployés, mais des obstacles majeurs persistent. J'ai recommandé d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie d'inclusion des Roms, de mettre à disposition des logements d'un niveau suffisant, de mener des enquêtes effectives sur les brutalités policières, de renforcer la formation à la lutte contre le racisme et d'adopter une politique de tolérance zéro à l'égard du discours de haine. J'ai aussi souligné la nécessité d'exécuter les arrêts rendus en la matière par la Cour européenne des droits de l'homme.

J'ai adressé une lettre au Président du **Parlement hongrois** pour demander instamment aux législateurs de ne pas adopter le projet de loi sur la transparence de la vie publique, à moins de le rendre conforme au droit international des droits humains. Le projet risque en effet de fragiliser la liberté d'expression et

d'association, le droit au respect de la vie privée, le droit à un procès équitable et l'interdiction de la discrimination.



L'agression continue menée par la Russie contre l'**Ukraine** et les attaques visant tout le pays restent une préoccupation majeure. J'ai [réaffirmé](#) ma **solidarité** avec le peuple ukrainien et redit mon admiration pour sa résilience et son courage. Il est indispensable d'intensifier nos efforts pour que les auteurs de ces violations assument leurs **responsabilités**, pour que justice soit rendue et pour que les victimes obtiennent réparation.

En ce qui concerne la **République slovaque**, j'ai publié une [déclaration](#) dans laquelle j'exhorte le Parlement à rejeter les amendements à la Constitution qui risquent d'affaiblir la protection des droits humains. L'une des principales propositions vise à garantir que la République slovaque conserve sa souveraineté sur les questions liées à l'« identité nationale », notamment les questions culturelles ou éthiques ; or, les autorités slovaques pourraient invoquer cette notion pour se soustraire aux obligations internationales qui leur incombent en matière de droits humains. Une autre proposition, selon laquelle seuls le sexe masculin et le sexe féminin seraient reconnus dans la Constitution, risque de mettre en péril les droits des personnes transgenres ou intersexes. J'ai une nouvelle fois exprimé ma préoccupation au sujet des effets négatifs que certaines propositions pourraient avoir sur la vie familiale et sur une éducation sexuelle complète, et j'ai appelé les parlementaires à respecter l'État de droit et les droits humains de toutes les personnes vivant dans le pays.

S'agissant de l'**Allemagne**, j'ai adressé une [lettre](#) au ministre fédéral de l'Intérieur pour lui faire part de ma préoccupation au sujet des restrictions à **la liberté d'expression et de réunion pacifique**, notamment en lien avec les manifestations qui concernent le conflit à Gaza. J'ai attiré son attention sur des informations selon lesquelles la police aurait fait un usage excessif de la force, y compris contre des personnes mineures et ai souligné que les réponses apportées par les autorités ne doivent pas conduire à des discriminations fondées

sur les opinions politiques, la religion, l'origine ethnique, la nationalité ou le statut migratoire.

Concernant l'**Azerbaïdjan**, j'ai [exprimé](#) ma préoccupation au sujet de la condamnation pénale de sept **journalistes** d'Abzas Media, qui se sont vu infliger des peines comprises entre sept ans et demi et neuf ans de prison. J'ai appelé une nouvelle fois les autorités à libérer immédiatement tous les journalistes, **défenseurs des droits humains** et militants de la société civile qui ont été placés en détention pour avoir simplement fait leur travail ou pour avoir exprimé des critiques.



Le Magpie Project est une initiative menée par la société civile dans l'arrondissement de Newham, dans l'est de Londres, pour venir en aide aux mères d'enfants de moins de cinq ans, soumises à la règle de « non-recours aux fonds publics ».

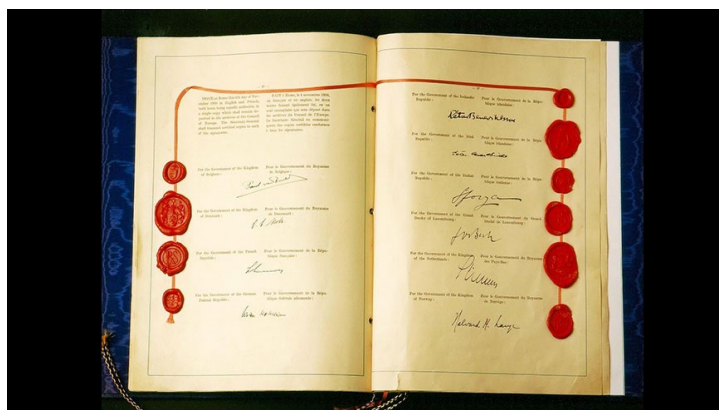
J'ai effectué une [visite](#) au **Royaume-Uni**, où je me suis intéressé à plusieurs questions importantes liées aux droits humains, telles que la **pauvreté des enfants**, les **migrations**, la mise en œuvre de la **Convention européenne des droits de l'homme**, les restrictions au droit de manifester et la situation des **personnes transgenres**.

Durant ce mois des fiertés, la situation des droits humains pour les **personnes LGBTI** a occupé une place centrale dans mes activités. Lors de la conférence internationale sur les droits humains « Budapest Pride 30 », j'ai [exprimé](#) ma solidarité avec les communautés LGBTI de **Hongrie**, j'ai souligné que leur diversité est un atout pour la société et j'ai dénoncé les atteintes portées à leurs droits. J'ai aussi publié une déclaration pour faire part de ma profonde déception face à la décision d'interdire la marche des fiertés de Budapest, qui s'inscrit dans un climat général de répression. J'ai appelé les autorités hongroises à veiller à ce que les participants pacifiques puissent défiler en toute sécurité, sans crainte de

représailles ou de violences, et à créer un environnement favorable à tous les défenseurs des droits humains.

La lutte contre la **violence à l'égard des femmes** doit rester une priorité majeure dans toute l'Europe. Lors d'une réunion organisée dans le cadre de la présidence maltaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur le thème « Démanteler les normes de genre », j'ai **souligné** que la violence fondée sur le genre est une question de droits humains qui exige des solutions urgentes et systémiques. Il s'agit notamment de soutenir davantage la société civile, d'améliorer la collecte de données, d'investir dans l'éducation numérique, de renforcer les protections juridiques et d'établir de solides mécanismes d'application de la loi et d'aide aux victimes.

Lors de la conférence organisée pour marquer l'adoption et l'ouverture à la signature de la **Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat**, j'ai **salué** cette initiative majeure. Face aux menaces mondiales, notamment le harcèlement et la persécution, cette convention est un instrument essentiel pour protéger la profession juridique et, plus largement, l'État de droit. J'ai exhorté tous les États membres à signer et à ratifier rapidement la convention et à veiller à ce que les avocats soient protégés contre toutes les formes d'ingérence.



La Convention européenne des droits de l'homme.

Enfin, dans mon dernier **Shout Out**, j'ai mis en garde contre la montée des sentiments anti-migrants en Europe. J'ai critiqué une lettre ouverte publiée par neuf États membres qui remettait en cause le travail de la Cour européenne des droits de l'homme. Certes, il est difficile de gouverner, mais renoncer aux principes des droits humains n'est pas une solution. Nous avons besoin de politiques fondées sur des données factuelles, qui s'attaquent aux causes profondes des problèmes et qui intègrent une perspective historique.

Merci de votre lecture.

Michael O'Flaherty

Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Je vous invite à partager cette newsletter. Si vous n'êtes pas encore abonné, [abonnez-vous](#). Vous pouvez aussi suivre mon travail sur :

